

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL**
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 28 mars 2024

Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

ID : 003-240300657-20240328-20240328_052-DE

S²LO

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint Martinien, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 21 mars 2024

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 22

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B, NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., JACQUOT C., PALLIOT JM.

Délégués excusés : DUBREUIL A. (pouvoir à JL CHEMINET), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à V. TABOURET), PENAUD JP. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY), PETIT E. (pouvoir à C. JACQUOT)

Remplacement du Vice-Président – Monsieur A. DUBREUIL

Le Président indique que la démission du Vice-Président, Monsieur Alain DUBREUIL, a été actée par Madame la Préfète le 26 février 2024.

En conséquence, le bureau s'est réuni pour évoquer cette vacance et propose à l'Assemblée Générale de ne pas désigner de nouveau Vice-Président mais de confier sa mission concernant le suivi des travaux à Monsieur R. LAMY, Vice-Président en charge de la jeunesse. Le suivi de la CTG serait confié à la directrice sous la responsabilité du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel.

Le Conseil Communautaire, après un vote à l'unanimité moins une voix (Madame N. VERMEZ), décide d'accepter cette nouvelle organisation et de ne pas désigner de nouveau Vice-Président.

Pour copie conforme,
Huriel, le 3 avril 2024
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

